



ANNEXE OBLIGATOIRE - Photographies DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS

Projet d'installation agrivoltaïque d'Aincreville (55)

55 Allée Pierre Ziller, Atlantis 2 | 06560 Valbonne – France | 17 octobre 2025

SOMMAIRE

1. ANNEXE : PHOTOGRAPHIES DE LA ZONE D'IMPLANTATION ET LOCALISATION 4

1.ANNEXE : PHOTOGRAPHIES DE LA ZONE D'IMPLANTATION ET LOCALISATION



Figure 1 : Localisation des points de vue (3, 7, 5, 2 et 6 présentés ci-dessous)

Aincreville — « Chassogne » - (Photo 1)



Aincreville — « Chassogne » - (Photo 2)



Figure 2 : Localisation du site d'implantation dans son environnement proche – Vue ouverte sur la ZIP, à la future entrée de l'installation agrivoltaïque, après la ferme de Chassogne, projet réellement visible sur la photo 1, zone d'installation des tables (Source : ECR Environnement, hiver 2025)

Ainreville - Route de Villers (Photo 1)



Ainreville - Route de Villers (Photo 2)



Figure 3 : Localisation du site d'implantation dans son environnement proche – Vue ouverte sur la ZIP depuis la route de Villers, la Zone d'Implantation Potentielle est visible, après les différents choix d'implantations, seul le Poste de livraison sera visible depuis ce point de vue (voir photomontages dans l'étude paysagère) (Source : ECR Environnement, hiver 2025)

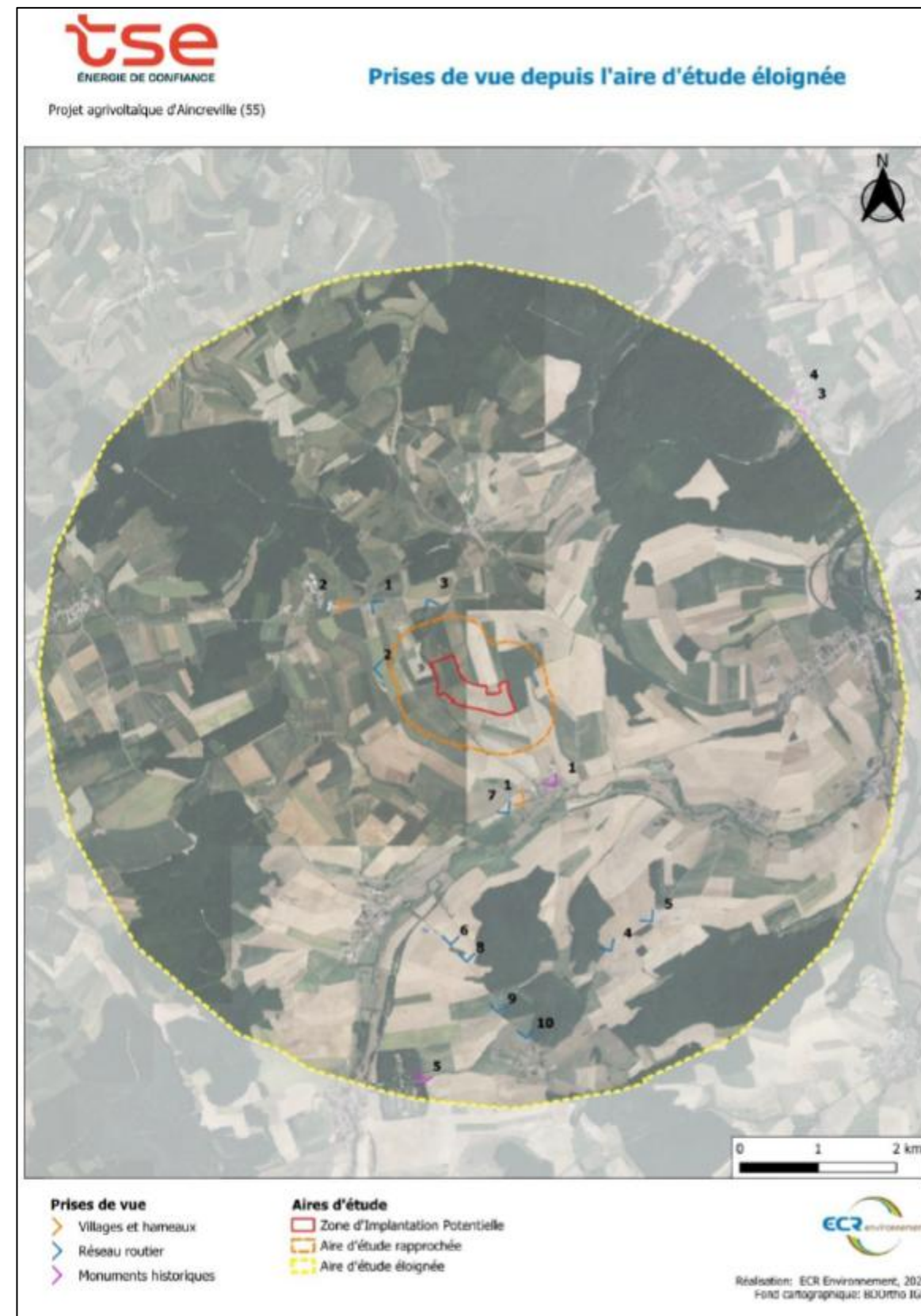


Figure 4 : Localisation des points de vue – Certains points de vue sont présentés ci-dessous. Pour voir les autres photos, se référer à l'étude paysagère complète

Ainreville - "Les fillettes" (Photo 1)



Tailly — « Le chemin d'Ainreville » - (Photo 2)

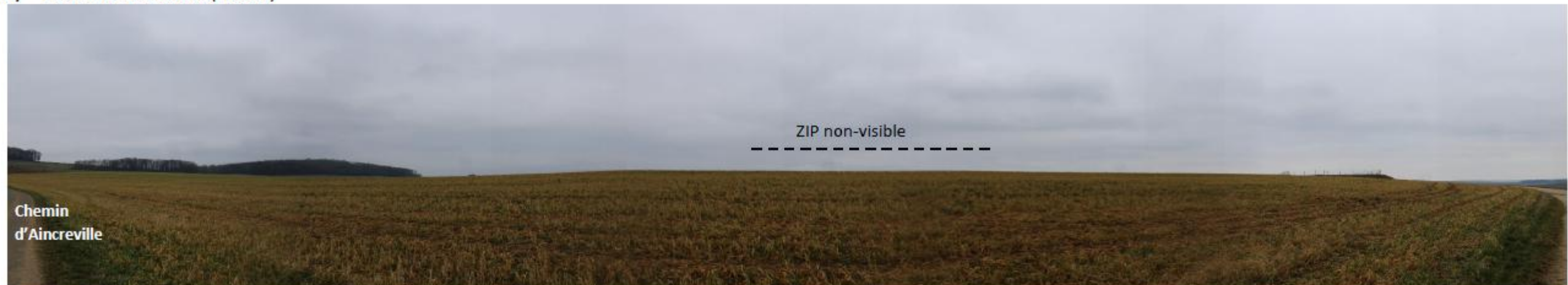


Figure 5 : Localisation du site d'implantation dans son environnement éloigné – Depuis les points de vue Villages et hameaux 1 et 2, respectivement à 1,1 km et 1,3 km du projet (Source : ECR Environnement, hiver 2025)

Tailly - RD112 (Photo 1)



Tailly — Le chemin d'Ainreville (Photo 2)



Tailly – RD112 - (Photo 3)



Figure 6 : Localisation du site d'implantation dans son environnement éloigné – Depuis les points de vue Réseaux routiers 1,2 et 3, respectivement à 1,07km, 700m et 800m du projet (Source : ECR Environnement, hiver 2025)



Cléry-Le-Grand – Route non-nommée - (Photo 5)



Bantheville —RD15 - (Photo 6)



Figure 7 : Localisation du site d'implantation dans son environnement éloigné - Vue depuis les points Réseaux routiers 4,5,6 en direction de la ZIP (pour rappel, la ZIP n'est pas entièrement recouverte de panneaux), respectivement à une distance de 3,2 km, 3,1km et 2,98km du projet (Source : ECR Environnement, hiver 2025)

